



Paris, le 12 septembre 2018

Réaction de la filière plastique à l'émission « Cash Investigation »

Suite à la diffusion de l'émission Cash Investigation hier soir sur France 2 « Plastique, la grande intox », trois organisations représentatives de la filière plastique souhaitent réagir à certains amalgames qui ont émaillé cette émission.

Une stigmatisation des plastiques qui passe sous silence leurs avantages

Les plastiques ont été une vraie révolution et apportent des bénéfices dans notre quotidien via des innovations permanentes et ce dans tous les secteurs (transport, santé, bâtiment, etc.)

Les emballages plastiques offrent la meilleure combinaison de performances techniques, économiques, sanitaires et environnementales. Ils permettent de protéger les produits qu'ils contiennent de leur transport à leur utilisation. Ils permettent de mieux préserver et conserver les produits en évitant les contaminations et en optimisant leur durée de vie.

Contrairement aux idées reçues, l'emballage plastique affiche les meilleures performances en termes d'économies de ressources et d'émissions de CO₂.

Selon l'étude du cabinet Denkstatt¹, si – pour la seule Europe - tous les emballages plastiques étaient remplacés par des matériaux alternatifs, la masse des emballages serait multipliée par presque 4. L'énergie consommée tout au long de leur cycle de vie (de la production à leur élimination) serait elle-même multipliée par plus de 2. Quant aux émissions de gaz à effet de serre elles seraient multipliées par près de 3, soit l'équivalent des émissions annuelles de CO₂ du Danemark.

Le recyclage des plastiques se développe en France

Au-delà de ces propriétés, une fois devenu déchet, les plastiques demeurent une ressource exploitable. C'est le cas notamment des bouteilles et flacons en plastique. Depuis plus de 20 ans, d'importants investissements sont faits par les entreprises de la filière afin de développer de nouvelles technologies et des infrastructures, ce que « Cash Investigation » a illustré dans son reportage.

Pour augmenter les taux de recyclage en France, la filière s'est mobilisée pour la mise en place de l'extension des consignes de tri. Fin 2018, celle-ci permettra à un français sur 3 de mettre tous ses emballages plastiques dans la poubelle de tri sélectif et à l'ensemble de la population en 2022. La

¹ Denkstatt, The Impact of Plastic Packaging on Life Cycle Energy Consumption & Green Gas Emissions in Europe. 2011
<https://fr.scribd.com/document/378124463/Denkstatt-Report-The-Impact-of-Plastic-Packaging-on-Life-Cycle-Energy-Consumption-and-Greenhouse-Gas-Emissions-in-Europe-2011-pdf>

collecte et le recyclage des emballages plastiques augmenteront significativement.

Dans de nombreux secteurs d'activité, les industriels se sont engagés pour accroître la collecte et l'incorporation de matières recyclées.

Emballages et DEEE : stop aux amalgames

Les retardateurs de flammes bromés ne sont pas présents dans les emballages alimentaires. Ces substances ne sont pas utilisées dans les emballages alimentaires en plastique et sont interdites dans leurs fabrications. Contrairement à ce que laisse sous-entendre le reportage, les emballages alimentaires sont recyclés dans des flux séparés des produits de la filière DEEE. Il n'y a donc pas de risque de mélange et de contamination des flux de recyclage alimentaire.

La sensibilisation des citoyens contre les incivilités et les déchets sauvages est essentielle

Abandonner ses déchets dans un parc naturel ou sur un trottoir est inacceptable. Réfléchir à la fin de vie des produits dès leur création (l'écoconception), améliorer la collecte des déchets, investir dans le tri et le recyclage : tous ces efforts perdent de leur efficacité si le citoyen jette ses déchets ailleurs que dans une poubelle. A chacun de jouer son rôle, à son niveau.

Une réponse globale est nécessaire

Il est établi que 80 % de la pollution des milieux aquatiques par des déchets plastiques proviennent de sources terrestres, principalement de déchets sauvages. Selon une étude de référence², les apports de l'Europe et des Etats-Unis aux déchets plastiques dans les océans est de moins de 2%. Ce qui confirme que là où des systèmes de gestion des déchets sont en place, la part des plastiques entrants dans les fleuves et océans s'en trouve considérablement réduite.

A contrario, les chiffres montrent que les sources principales de déchets proviennent d'Asie et d'Afrique, là où les systèmes de gestion à échelle industrielle sont insuffisants.

La pollution par les déchets plastiques est un problème que l'on peut traiter, mais cela nécessite l'engagement et la collaboration de tous, dans les environnements urbains, côtiers et marins. Nous devons adopter une démarche responsable et solidaire entre tous les acteurs, que ce soient les institutions, les gouvernements, les industriels, les ONG et les consommateurs.

Elipso est l'association professionnelle qui représente les fabricants d'emballages plastiques (rigides et souples). Ces entreprises présentes sur tout le territoire français emploient 38 000 collaborateurs dans 320 entreprises (majoritairement des PME) pour un chiffre d'affaires annuel de 7,7 milliards d'euros. Ces industries sont présentes dans tous les secteurs industriels et de la distribution (agro-alimentaire, beauté-santé, hygiène, entretien, chimie, produits industriels, bâtiment, transport et logistique). www.elipso.org

La Fédération de la Plasturgie et des Composites est l'organisation professionnelle représentative des transformateurs de matières. Aujourd'hui, elle rassemble et représente plus de 3 350 entreprises, soit plus de 125 000 salariés, principalement issus de PME. Elle travaille au niveau régional, national, européen et international à l'attractivité des métiers de la plasturgie auprès des jeunes et à l'image des plastiques et des composites. Elle assure par ailleurs la promotion du rôle économique et social de la profession auprès de l'ensemble des partenaires (pouvoirs publics, administrations, partenaires sociaux...), en développant des formations et en recherchant de nouveaux talents. Avec ses syndicats membres, la Fédération répond aux enjeux des industriels comme par exemple la transformation numérique, l'économie circulaire, l'évolution des normes... Grâce à ses partenaires sur le terrain, elle accompagne le développement des entreprises en agissant dans les domaines de la formation, des ressources humaines, de l'environnement, ou encore de l'économie. La Fédération de la Plasturgie est membre d'EuPC (Confédération européenne de la Plasturgie), de France Industrie, du MEDEF (Mouvement des Entreprises de France) et de la CPME (Confédération des PME). www.laplasturgie.fr

PlasticsEurope est l'association européenne des producteurs de plastiques. Ses bureaux sont situés à Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Milan et Paris. Ses membres fournissent plus de 90 % en volume des matières plastiques de l'UE, ainsi que de la Norvège, la Suisse et la Turquie. Leur chiffre d'affaires avoisine les 100 milliards d'euros. www.plasticseurope.fr

² https://www.iswa.org/fileadmin/user_upload/Calendar_2011_03_AMERICANA/Science-2015-Jambeck-768-71__2_.pdf